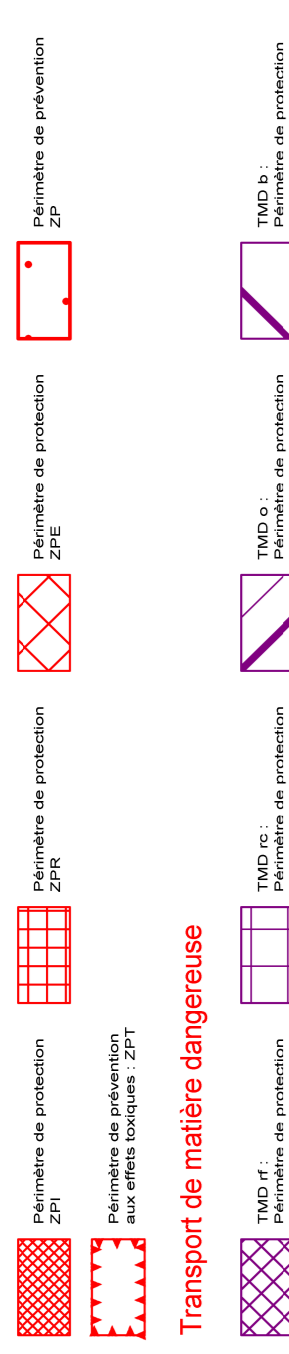


LES PERIMETRES DE RISQUES

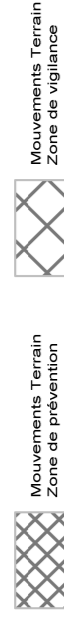
PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES



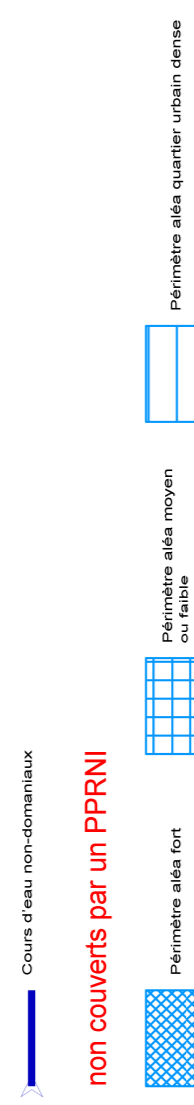
Transport de matière dangereuse



PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN



PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DEBOREMENT DES COURS D'EAU



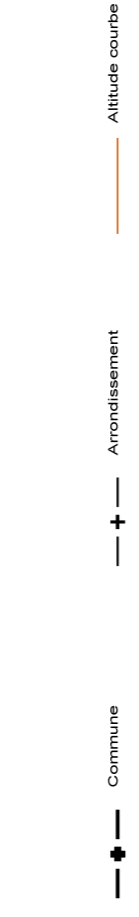
PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT



Périmètres de production



Axe d'écoulement



AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme

(dans le dossier d'agglomération pour les PPRNI et dossiers de commune pour les PPRT).

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU - H

DECLINAISON
COMMUNE

MODIFICATION N°3

APPROBATION - 2022

ROCHETAILLEE-SUR-SAONE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

C.2.8 Risques naturels et technologiques

Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OPFL_M01_M3_RISQUES_OFFICIEL_ROCHETAILLEE_272-151440

GRAND LYON
la métropole

